CAN Revenu amélioré d’actions canadiennes 75/75 (P)

31 août 2026

Le fonds distinct cherche à procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres canadiens, actuellement par l’intermédiaire du fonds commun de placement Revenu amélioré d’actions canadiennes Canada Vie.

Catégorie de fonds
Actions canadiennes

Date de création
26 septembre 2025

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Keyridge Asset Management

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen ou à long terme, qui est à la recherche du revenu et du potentiel de croissance des actions canadiennes et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE

Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 juin 2026)

Répartition de l’actif (%)

Actions canadiennes	90,2
Espèces et équivalents	9,3
Unités de fiducies de revenu	0,5

Répartition géographique (%)

Canada	99,5
Bermudes	0,5

Répartition sectorielle (%)

Services financiers	39,1
Énergie	13,8
Matériaux de base	12,6
Espèces et quasi-espèces	9,3
Technologie	7,6
Services industriels	6,6
Services aux consommateurs	5,3
Services publics	1,9
Télécommunications	1,6
Autres	2,2

Croissance d’une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)

(L'information n'est pas disponible étant donné la date de création)

CAN Revenu amélioré d’actions canadiennes 75/75 (P)

31 août 2026

Renseignements sur le fonds (au 30 juin 2026)

Principaux titres	%
Banque Royale du Canada	9,4
Espèces et quasi-espèces	9,3
Banque Toronto-Dominion	6,6
Shopify Inc catégorie A	4,5
Banque de Montréal	4,0
Enbridge Inc	3,8
Banque de Nouvelle-Écosse	3,5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,4
Brookfield Corp catégorie A	2,9
Canadian Natural Resources Ltd	2,7
Répartition totale des principaux titres	**50,1**

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	-
Rendement du dividende	2,12 %
Rendement à l’échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	146 196,3 $

Actifs nets (millions de $)
4,1 $

Cours
11,65 $

Nombre de titres
62

Placement initial minimal
-

Codes de fonds
AFA – CLGB148A

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Fourchette de rendements sur cinq ans

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Revenu amélioré d’actions canadiennes 75/75 (P)

31 août 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Keyridge Asset Management.

Commentaires sur les marchés

Les actions canadiennes ont inscrit des rendements positifs au cours du trimestre terminé le 30 juin 2026. Les rendements ont été alimentés par le secteur des services financiers, car les attentes d’une hausse des taux d’intérêt par la Banque du Canada se sont estompées. La remontée s’est produite malgré la faiblesse des actions canadiennes du secteur de l’énergie, qui ont chuté en même temps que les cours du pétrole à la suite d’une entente entre les États-Unis et l’Iran visant à mettre fin aux hostilités et à rouvrir le transport maritime par le détroit d’Ormuz.

Rendement

L’exposition du Fonds aux marchés boursiers, par l’intermédiaire du fonds négocié en bourse de l’indice iShares S&P/TSX 60, a contribué au rendement. De l’avis du sous-conseiller, cela reflétait un décalage dans le prix du FNB d’actions par rapport à l’indice de référence boursier.

La superposition des options d’achat du Fonds a nui au rendement au cours du trimestre. Le sous-conseiller vend une partie de l’exposition au marché boursier à la hausse du Fonds au moyen d’options d’achat, ce qui aide le Fonds à atteindre sa cible de production de revenus, mais nuit au rendement par rapport à son indice de référence boursier lorsque le marché boursier progresse.

Le Fonds détient un placement dans le FNB S&P/TSX 60 pour l’exposition aux marchés boursiers, et la superposition d’options alterne systématiquement entre les contrats dérivés chaque semaine, de sorte que les titres individuels qui ont contribué ou nui au rendement ne s’appliquent pas à ce Fonds.

Activité du portefeuille

Chaque semaine, le sous-conseiller négocie des options d’achat d’un mois de façon systématique, ce qui comprend la conclusion de contrats d’options expirés et la vente de nouveaux contrats. Cette superposition d’options d’achat aide le Fonds à atteindre sa cible de production de revenus.

Le Fonds peut également augmenter ou réduire les positions sur options afin de maintenir l’exposition notionelle dans une fourchette cible. Cela permet de gérer le niveau d’exposition à la hausse qui est échangé contre une prime.

Perspectives

D’après le sous-conseiller, aucun changement n’a été apporté au positionnement stratégique du fonds. Le Fonds cible toujours un revenu annuel de 5 % provenant des primes d’achat et des dividendes issus des actions sous-jacentes. L’exposition totale aux actions a été maintenue quotidiennement, et les valeurs notionnelles des options ont été suivies et maintenus dans la fourchette cible.

CAN Revenu amélioré d’actions canadiennes 75/75 (P)

31 août 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l’information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l’utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l’information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu’à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n’engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n’est présenté qu’à titre d’information générale et n’a pas pour but d’inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d’investir et devraient s’adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d’offre d’achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d’en assurer l’exactitude et l’exhaustivité, nous n’assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l’avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l’avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s’y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d’intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d’autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu’au 30 juin 2026. Il ne faut pas s’attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d’événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l’intermédiaire d’une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Revenu amélioré d’actions canadiennes 75/75 (P)

31 août 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d’épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n’est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n’est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L’option de souscription avec frais d’acquisition différés (FAD) n’est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d’acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s’avérer nécessaires.

†Plafonné à l’égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l’égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n’est pas autorisée sans l’inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d’assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d’assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n’offrent aucune garantie en ce qui a trait à l’exactitude, à l’exhaustivité ou à l’actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d’autres pertes résultant de l’utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d’assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l’intermédiaire d’une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.